



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires
pour l'avenir de la francophonie* »

*Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France,
et de l'Organisation Internationale de la Francophonie*

LFA n°171
15 février 2021

LETTRE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

ISSN 2608-9432

Les mots de la pandémie qui ne manquent pas d'air

La pandémie s'invite à notre vie des affaires en insufflant un vent de panique qui diffère le moment du dialogue en face à face. Elle n'aura pas le dernier mot : les différents acteurs s'adaptent et trouvent de nouveaux leviers pour échanger, entreprendre et offrir à tous de nouveaux biens et services !

La créativité est au rendez-vous ! Elle se diffuse à vive allure dans le monde comme une alternative à l'envie de « buller » et d'attendre indolent et vaporeux que le futur retourne vers des airs du passé. Les défis d'une croissance durable respectueuse de l'environnement semblent coïncider avec un protocole sanitaire difficile à accepter. Le respect de ce protocole allié avec le dynamisme de la campagne de vaccination nous laisse espérer la fin de nos maux liés à la virulence de la pandémie et le retour à un lien social fort. Ce lien social s'ancre dans une réalité d'interaction en famille, entre amis, entre adhérents et parties prenantes au sein des organisations et des associations et au travail bien sûr, entre collègues, lorsqu'il est encore de mise.

Le vélo redevient « la petite reine » et la relocalisation de sa production en France fait partie de ces belles réussites conciliant création d'emplois, valorisation des modes de transport verts et équilibre de vie favorisant la santé. Les restaurants se transforment en « dark kitchen », ces cuisines « nouvelle donne » offrant un équipement professionnel et une infrastructure aux normes totalement dédiées à la livraison à domicile ou bien au retrait en cuisine par les clients.

Il nous faut trouver un nouveau mot à ce sujet bien ancré dans notre lexique francophone !

Souhaitons à nouveau nous retrouver à vive allure dans une vie des affaires plus vertueuse.

Laurence COUSIN PICHEAU,
présidente de l'Apfa



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie* »

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Apfa et veille terminologique : Dialoguer avec les adhérents et partenaires

Le bureau de l'APFA propose aux membres de l'APFA de coordonner leurs propositions de définitions et de désignations des concepts nouveaux qu'ils ont repérés dans le domaine des affaires et qui ne figurent pas encore dans les ressources terminologiques de *FranceTerme* : <http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Ressourceterminologiques>

Le comité de veille terminologique de l'Apfa enverra régulièrement la synthèse à la boîte à idées de *FranceTerme* : <http://www.culture.fr/franceterme/boiteidees>

Le dispositif d'enrichissement de la langue française est explicité sur le site de *FranceTerme* hébergé par le ministère de la culture :

« Pour demeurer vivante, une langue doit être en mesure d'exprimer le monde moderne dans toute sa diversité et sa complexité. (...) C'est pourquoi, depuis près de cinquante ans, les pouvoirs publics incitent à la création, à la diffusion et à l'emploi de termes français nouveaux. (...) »

<http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Le-dispositif-d-enrichissement-de-la-langue-francaise>

Pour lancer ce premier dialogue de veille terminologique, nous vous demandons de nous indiquer *quels sont les trois termes à traiter en priorité en février*.

Merci de répondre à : apfa.veille.terminologique@gmail.com

Vous pouvez également accéder au formulaire en ligne suivant pour nous faire parvenir vos trois propositions : <http://www.apfa.asso.fr/lexiques-en-ligne/contribuer-a-la-veille-terminologique-de-lapfa/>

Au plaisir de dialoguer sur vos propositions terminologiques.

Laurence Cousin Picheau et Eric Charnay pour le comité de veille terminologique

Crise sanitaire et vocabulaire médical

Alors que le Coronavirus a provoqué une crise sanitaire sans précédent, un vocabulaire médical spécifique, largement importé de l'anglais, a fait irruption sur la scène médiatique. Ces mots de la santé se *propagent* aussi dans le monde des entreprises et des affaires, alors qu'ils se disent également en français : foyer, grappe ou groupe ; faire-face ; géolocalisation, traçage et reconstitution de parcours...

Pour en savoir plus : <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-les-mots-pour-le-dire>

Pour que nous puissions utiliser les mots justes dans ce contexte de crise sanitaire, le ministère de la culture vient de publier le Vocabulaire de la santé et de la médecine, riche de 247 termes et définitions, et un dépliant consacré aux termes de la crise sanitaire, disponibles en ligne :

<http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Actualites/Sante-medecine-crise-sanitaire-deux-nouvelles-publications>



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie* »

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Le "français" : incoercible ?

On aligne au quotidien une multitude de mots venus tout droit d'Outre Atlantique et bousculant brutalement les nôtres. Le monde des affaires et de la publicité sont en première ligne au service de cette impérieuse pénétration. Quelle attitude convient-il d'adopter à la lumière de la longue durée ?

France Culture, qui aborde régulièrement sous différents angles, les questions et enjeux liés à notre langue, recevait ce 30 janvier, Bernard Cerquiglini dans « Concordance des temps », l'émission hebdomadaire de Jean-Marcel Jeanneney.

Notre association connaît bien Bernard Cerquiglini, linguiste hors de pair, ancien délégué général à la langue française et aux langues de France, et ancien recteur de l'Agence universitaire de la francophonie. Il a apporté son soutien à nos activités et continue à le faire. Nul mieux que lui n'était propre à accompagner une réflexion historique sur ce sujet et à apporter aussi son expérience en matière de création terminologique. Vous pouvez écouter cette émission à la demande : <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/le-français-incoercible>

Brouteur : un mot nouveau issu de la francophonie pour désigner un homme d'affaires d'un type très particulier !

Bravo aussi à France Culture d'avoir contribué à faire connaître un terme issu de l'inventivité terminologique dans l'espace francophone ! Dans le domaine de la Toile mondiale et des affaires que l'on peut y entreprendre, les nouveaux termes qui prolifèrent sont empruntés à l'américain de façon écrasante. « Brouteur » a donc retenu notre attention. Même si l'APFA n'encourage pas ce type d'entrepreneurs, nul doute que le mot imagé pour les désigner alertera bien mieux leurs cibles qu'un terme anglo-saxon abscons !

« A l'origine, le mot "brouteur" désigne les escrocs de tout poil en Côte d'Ivoire. Il évoque directement le mouton, c'est-à-dire "celui qui se nourrit sans effort" (...). Aujourd'hui, "brouteur" ne saisit plus guère que ceux qui officient en ligne, derrière un ordinateur et le plus souvent depuis un cybercafé. (...) Le brouteur est celui qui cherche à extorquer de l'argent en forgeant une légende, un problème imaginaire, un appel au secours complètement mensonger, dans le but d'apitoyer le chaland, à l'autre bout du courrier électronique, et dans un pays du Nord. »

Pour en savoir plus : <https://www.franceculture.fr/societe/les-brouteurs-arnaqueurs-par-mail-qui-sont-ils>

Nous regrettons seulement que France Culture n'ait pas été jusqu'au bout de sa mission et de ses obligations de service public en utilisant le mot « courriel » au lieu de « mail ».

Les 10 mots 2021 : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux

L'opération "Dis-moi, dix mots" s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, qui aura lieu du 13 au 21 mars 2021, qui permet de valoriser les projets et de les présenter au public. La thématique annuelle est destinée à transmettre un message sur la langue française et dix mots l'illustrant sont choisis par différents partenaires francophones (de France,



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie* »

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Belgique, Québec, Suisse et de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui représente 80 États et gouvernements). Vous pouvez coupler l'organisation de la « Coupe du Mot d'Or » et de

la dictée du Mot d'Or avec la diffusion du dépliant mise à votre disposition sur le site dédié hébergé par le ministère de la culture : [Dépliant des dix mots 2020-2021 | Dis-moi dix mots \(culture.fr\)](#)

Comment innover dans la coopération France-Québec face aux défis présents et futurs ?

Notre association, convaincue qu'« entreprendre en français et dans les langues partenaires est vital pour l'avenir de la francophonie », relaie cet appel à projets de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (Voir <https://www.ofqj.org/>)

La pandémie mondiale de COVID-19 a ralenti la mobilité internationale du fait de la fermeture des frontières des États. Les acteurs de la coopération, dont l'OFQJ, ont réinventé leur action en développant une nouvelle offre numérique. Pour autant, il importe de préparer le retour aux mobilités qui contribueront à la relance de la coopération entre la France et le Québec.

Dans cette perspective, l'OFQJ lance un appel à projets pour susciter l'émergence d'initiatives portées par la jeunesse sur les grands enjeux de société et les priorités de la coopération franco-québécoise. L'OFQJ apportera ainsi un soutien à des porteurs de projets, avec un accompagnement financier (de 2 000 à 20 000€) pour les bénéficiaires de 18 à 35 ans, qui mettront en œuvre des actions partenariales de mobilité vers le Québec et ayant un impact positif pour la jeunesse, dans l'une des trois thématiques suivantes :

- Formation et insertion des jeunes ayant le moins d'opportunités
- Innovation sociale, culturelle et technologique
- Développement durable des territoires

Vous avez jusqu'au 28 février pour répondre à cet appel à projets lancé à l'automne 2020.

Listes terminologiques

La commission d'enrichissement de la langue française (CELF) a publié au Journal officiel le 15 janvier dernier : [Vocabulaire des actifs numériques \(liste de termes, expressions et définitions adoptés\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Une deuxième publication de la CELF à la date du 21 janvier 2021 nous propose 19 termes : 5 consacrés à l'économie et la gestion d'entreprise, 7 à l'économie générale et 7 à l'assurance: [Vocabulaire de l'assurance, de l'économie et de la finance \(liste de termes, expressions et définitions adoptés\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Nous publierons prochainement un dépliant proposant une synthèse de ces 2 publications.



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires
pour l'avenir de la francophonie* »

*Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France,
et de l'Organisation Internationale de la Francophonie*

Votre adhésion à l'APFA :

APFA Le Mot d'Or – Jean-Marie Fèvre, trésorier de l'Apfa

8 rue des orchidées 57250 Grosbliederstroff- France

à transmettre par courriel à apfa.lemotdor@gmail.com

Nom (ou dénomination sociale) :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse de courriel :

Nouvel adhérent

Renouvellement d'adhésion pour l'année 2021

Cotisation :

Membre actif

Membre bienfaiteur Merci de préciser le montant versé :

Personne à titre individuel (autre) 10 €

Organisation à but non lucratif 30 €

Société commerciale ou industrielle 50 €

Règlement :

Espèces

Chèque à l'ordre de l'APFA

Virement bancaire

FR76 3000 4000 2500 0073 3903 231

Mandat administratif

Date :

Signature :